

112

PARIS

SEINE



Avec cachet PARIS libéré



PARIS

SEINE

PARIS (Seine)

1° Surcharge

Timbres de service émis par les F.F.I. et utilisés par eux pour le courrier transporté par motocyclistes. Une seule valeur: 1.50 Pétain surchargé d'une Croix de Lorraine. Ce timbre était accompagné d'une vignette bleue grand format à l'effigie du général de Gaulle. Oblitération par cachet F.F.I.



Les adresses de Services portées sur les enveloppes mises en vente ne se composaient que d'initiales, ceci pour des raisons de sécurité. En effet, pendant la période de clandestinité il était impossible de mettre les noms véritables des Services destinataires.

F. N. 13

PARIS

SEINE

PARIS (Seine)

2° Surcharge

Pendant la semaine de bataille dans les rues il a été surchargé, avec l'autorisation du colonel ROL-TANGUY, commandant les F.F.I. de l'Ile de France, six valeurs, à l'effigie du maréchal Pétain surchargées "Liberation F.F.I." Tirage 80 séries.



quel bureau ?

114

PARIS

SEINE

POSTE du MONTMARTRO

PARIS (Seine)

3° Surcharge

Le 28 août 1944, sur l'initiative de M. Busier grand résistant une émission locale fut lancée par le bureau de poste 122.



POITIERS

VIENNE

POSTES, TELEGRAPHES ET TELEPHONES	POITIERS	
CIRCULAIRE REGIONALE		
R. F.	du 2 Septembre 1944	R. F.
REGION DE POITIERS	RF	Type III
Type I	DIRECTION REGIONALE DES SERVICES POSTAUX. Type IV	
Type II		

S. 212. SURCHARGE DES TIMBRES-POSTE. - En attendant l'impression de nouvelles vignettes la surcharge R. F. sera apposée sur les approvisionnements des 1^{er} et des chiffres-codes de la série courante, à l'exception des séries à tirage limité (commémoratives, etc.) dont la vente devra être suspendue.

En conséquence, leurs commandes de mail d'Azil seront servies en figures surchargées. Ces vignettes seront mises en vente dès réception. Les commandes qui n'auraient pas établi une commande le mois dernier seront approvisionnées après une demande d'office de leur part.

De nouvelles instructions seront données prochainement pour assurer la surcharge des vignettes en approvisionnement dans tous les bureaux.

TYPE 1

Surcharge le 7 septembre sur ordre de la direction régionale des postes
N'a été utilisé que sur le 1.50 f Petain
Tirage : 4100 exemplaires



POITIERS

EMISSION RECONNUE -

TYPE 2

Emission le 7 septembre, ont servi sur lettres
Tirage variables: entre 40 et 5000 exemplaires



marron



brun-rouge



F407e

119

POITIERS

EMISSION RECONNUE

TYPE 3

Emission: le 8 septembre. Tirage variable
De 40 a 500 exemplaires



TYPE 4

Emission: 11 et 12 septembre. ~~Ont~~ servi sur lettres
Tirage de quelques exemplaires a 25000 exemplaires



marron



brun-rouge



120

POITIERS

VIENNE

TYPE IV
surchargés tenant à non surchargés



121

POITIERS

VIENNE

TYPE IV
double surcharge



POITIERS

VIENNE

TYPE IV
surcharge renversée



RAVIER

132

SAINT NAZAIRE

LOIRE INFERIEURE

SAINT NAZAIRE (Loire-Atlantique)

Emission de la Chambre de Commerce de Saint-Nazaire en date du 9 avril 1945. La Chambre siégeait alors à la BAULE SOUS LA PRESIDENCE DE M. Nassier; les timbres-poste manquaient toute la presqu'île de Guérande était occupée par les envahisseurs allemands et coupée de toute relation avec la France libérée. L'imprimerie la Mouette tira 20.000 vignettes de 2R et 30.000 de 0R50



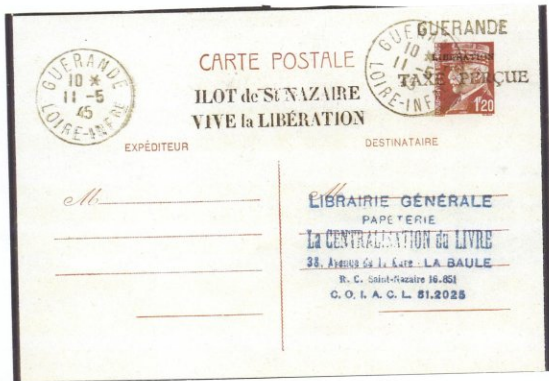
133

SAINT NAZAIRE

LOIRE INFÉRIEURE

POCHE DE SAINT-NAZAIRE

Lors de la capitulation du Reich le 8 mai 1945 le sous-prefet a autorise l'apposition d'une griffe "Liberation", qui a servi sur le courrier entre le 9 et le 14 mai 1945.



PERNAY

INDRE ET LOIRE

PERNAY (Indre et Loire)
Serie emise en septembre 1944.
Existent sur lettres ayant voyage.
Tirage variable de 30 a 1000 exemplaires



PONS

EMISSION RECONNUE

PONS (Charente-Maritime)

Emission: 20 septembre 1944, a la demande des F.F.I., sous la responsabilité du receveur. Ont servi sur courrier
Tirage variable de quelques uns a 13100 exemplaires

SURCHARGE TYPE I



126

PONS

CHARENTE MARITIME

SURCHARGE TYPE II



SURCHARGE I et II se tenant



185

PROVENCE

Debarquement de

PROVENCE (Débarquement de)

- Entier Pétain 1.20 recouvert de noir laissant apparaître les lettres F.M. (Franchise Militaire).

Cette carte était destinée aux militaires lors du débarquement en Corse et par la suite en Provence.



CARTE POSTALE



EXPÉDITEUR

DESTINATAIRE

Ab

Ab

DSa
150

PROVINS

SEINE ET MARNE

PROVINS (Seine-et-Marne)

Emission de septembre 1944, due à M. André Suarnet éminent philatéliste, auteur des "Bleus de France".

Toutes les valeurs Pétain typographiées sont surchargées à titre symbolique " la tête en bas " : Ce ne sont donc pas des surcharges reversées.



127

RILLE

INDRE ET LOIRE

RILLE

(Indre-et-Loire)

Surcharge effectuée à la suite de la
circulaire 202 (voir Tours) Gros R F



ROCHECORBON

INDRE ET LOIRE



ROCHECORBON (Indre-et-Loire)

Surcharge à la main. Le receveur de l'époque, M. J. Hubert, a confirmé que les tirages qui eurent lieu à son bureau les 2 et 3 septembre 1944, sont approximativement ceux indiqués dans la liste ci-dessous. De plus, par suite d'une erreur, quelques timbres Mercure, 0.10, 0.30, 0.40 et 0.50 ont été également surchargés.

SURCHARGE TYPE I



SURCHARGE TYPE II

Une deuxième surcharge eut lieu huit jours après. Les timbres comportent une virgule au lieu d'un point après le R, et pas de point après le F.

